

**Décision du 7 janvier 2019
NOR ECOC1901071S**

La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes,

Vu l'arrêté du 18 juillet 2018 autorisant l'ouverture, au titre de 2019, d'un concours professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2018 fixant au titre de l'année 2019 le nombre de postes offerts au concours professionnel d'accès au grade d'inspecteur principal de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ;

Le jury pour le concours professionnel d'inspecteur principal de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes au titre de l'année 2019 est composé comme suit :

Présidence	
Mme Virginie BEAUMEUNIER	Directrice générale
Asseseurs	
M. André SCHWOB	Chef de service
M. Emmanuel CAQUOT	Ingénieur général des mines
Mme Christine PERRAULT	Inspectrice générale des services
Mme Marie-Hélène TREBILLON	Directrice départementale
Suppléance en cas d'empêchement	
M. André SCHWOB	Chef de service, pour la présidence
Mme Coralie OUDOT	Sous-directrice, assesseur
M. François KIRSCHEN	Inspecteur général des services, assesseur

Fait le lundi 7 janvier 2019

Pour la Directrice générale

La Sous Directrice
des ressources humaines, affaires financières,
qualité et performance

Coralie OUDOT